

1CU01 - Introduction à l'univers des médias

Crédits ETCS	5	Implantation	ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles		
Volume Horaire	60	Niveau CFC	6	Période	Q.1 et Q.2
Langue(s)	français				
Cycle	Bachelier en Communication				
Niveau	Bloc 1	Pondération de l'UE	100 points		
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Stéphane Godefroid				

Cette UE est composée de 2 AA :

1C01I - Découverte de l'univers des médias et de l'information

1C02I - Lecture critique de l'actualité

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : Moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

1C01I - Découverte de l'univers des médias et de l'information

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
36	3	Q2	60 points

Titulaire(s) : Julien Vlassenbroek - j.vlassenbroek@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

La première partie du cours aborde chaque média (presse écrite, cinéma, radio, télévision, Internet) de manière diachronique : type de société au moment où apparaît le média, innovations techniques nécessaires, grandes étapes de son évolution dans le temps, apports majeurs en termes de libertés et de circulation de l'information.

Quelques dates importantes et quelques personnages illustres apparaissent au fil des séances.

Pour la deuxième partie, à partir d'un exemple ou plusieurs exemples concrets (un fait ou événement traité par les médias d'information), le cours présentera les différents acteurs qui interviennent dans le traitement médiatique de l'information : agences de presse, médias classiques (ou traditionnels) et leur prolongement web, médias alternatifs, médias citoyens, ...

Le cours, en présentant les fonctions d'un média et les critères de sélection de l'information, se penchera également sur les mécanismes et circuits de l'information.

Une partie sera consacrée aux acteurs périphériques : l'Association des journalistes professionnels, le Conseil supérieur de l'Audiovisuel, le Conseil de déontologie, Reporters sans frontières, ...

Enfin, une place sera accordée aux débats qui traversent le secteur : disparition de la presse papier, journalisme professionnel versus journalisme citoyen, etc.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :

- situer les moments clés de son évolution historique (genèse, naissance, grandes étapes de son développement : avancées ou régressions) (par périodes de 50 ans) ;
- d'identifier les dynamiques sous-jacentes à la création et au développement de nouveaux médias ;
- d'identifier les enjeux politiques et sociaux aux périodes étudiées ainsi que de questionner l'évolution des technologies de l'information ;
- d'identifier les acteurs et les circuits de l'information ; développer une lecture critique du traitement de l'information au sens large du terme.

Compétence(s) évaluée(s) :

Compétence 4 : Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture.

Capacité(s) évaluée(s) :

4.1 : Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité.

4.2 : Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture.

Eval. Janvier

Examen écrit

Eval. Juin

Examen écrit

2ème session

Examen écrit

Eval. Plan B

Examen écrit

Support(s) de cours :

Le syllabus, les documents vus et/ou distribués en séance ainsi que les éléments disponibles via Teams forment les supports du cours.

Discipline : Droit et Sciences politiques

1C02I - Lecture critique de l'actualité

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
24	2	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Stéphane Godefroid - s.godefroid@isfsc.be & Gilles Dal – g.dal@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Le cours vise à donner aux étudiants les outils leur permettant d'adopter un positionnement critique vis-à-vis de l'actualité et des médias en régime démocratique.

En fonction de l'actualité médiatique de l'année en cours, pourraient être analysés au cours :

1. L'actualité au sens large, qu'il s'agisse de sujets politiques, géopolitiques, sociaux, économiques, scientifiques ou technologiques. Parvenir à saisir l'inactualité de / dans ce qui se joue.
2. L'examen des liens entre les médias, le réel et la réalité.
3. La compréhension des différents mécanismes structurels de propagande en régime démocratique (Chomsky, Herman, Halimi, etc.)
4. La compréhension des principaux ressorts des théories du complot.
5. La question du rôle des médias et des journalismes dans une société démocratique. Le quatrième pouvoir, le contre-pouvoir et les médias indépendants.
6. La question de l'objectivité, de l'indépendance et du pluralisme dans les médias.
7. La problématique des fake news et la question de la vérité « post-moderne ».
8. L'impact des sondages, des annonceurs, du divertissement, de la vitesse, de l'audience sur les médias.
9. La présentation critique des théories de K. Kraus, des principaux représentants de l'École de Francfort, de H. Arendt, E. Morin, J. Habermas, J. Baudrillard, P. Bourdieu, G. Debord, R. Debray, J. Bouveresse, G. Didi-Huberman, etc.

Le cours sera illustré par de nombreux documentaires, textes, émissions et podcasts qui font intégralement partie de la matière d'examen.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable de reformuler, démontrer, questionner, argumenter et synthétiser les thèses développées au cours.

Compétence(s) évaluée(s) :

Compétence 3 : Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable.
 Compétence 4 : Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture.

Capacité(s) évaluée(s) :

- 3.1 : Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication;
- 3.2 : Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles;
- 3.4 : Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel,...);
- 4.1 : Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité.
- 4.2 : Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture

Eval. Janvier

Examen écrit (QCM)

Eval. Juin

Examen écrit (QCM)

2ème session

Examen écrit (QCM)

Eval. Plan B

Examen écrit, sous forme de QCM, portant sur les documentaires

Support(s) de cours :

Notes de cours des étudiants

Discipline : Droit et Sciences politiques

1CU1I - Arts contemporains et pratiques culturelles

Crédits ECTS	5			ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles	
Volume Horaire	42	Niveau CFC	6	Période	Q.1 et Q.2
Langue(s)	français				
Cycle	Bachelier en Communication				
Niveau	Bloc 1		Pondération de l'UE	100 points	
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Marie-Emilie Ricker				

Cette UE est composée de 2 AA :

1C11I - Histoire des arts contemporains et du design

1C12I - Exploration de la création musicale et des univers sonores

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : Moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

1C11I - Histoire des arts contemporains et du design

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
24	3	Q.1	60 points

Titulaire(s) : Marie-Emilie Ricker - me.ricker@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Le cours envisage les principales innovations et les mises en cause de la tradition académique introduites dans les arts visuels des 20e et 21e siècles et dans le design. On envisage notamment les conséquences de l'invention de la photographie et du numérique. Analyse du contexte, des enjeux et des caractères stylistiques des mouvements : Fauvisme ; Expressionnisme ; Cubisme ; Abstraction/non figuration ; Dada ; Surréalisme ; Expressionnisme abstrait ; Pop Art ; Nouveau réalisme ; Art cinétique ; Land art ; Hyperréalisme ; Minimalisme ; Art conceptuel ; Performances ; Graffiti ; Arts numériques... Analyse du contexte, des enjeux et des caractères stylistiques des principaux mouvements de design : Les pionniers du design ; Naissance du design industriel au début du 20e siècle ; L'art déco ; Le modernisme ; La modernité du milieu du 20e siècle ; La révolution culturelle des années 1960 – 1970 ; Postmoderne et contemporain ; De l'ultra consumérisme à sa contestation...

Trois visites obligatoires d'expositions et de musées d'arts contemporains et de design, en fonction de l'actualité artistique : L'exposition "Couleur Lumière" à la Maison des arts de Schaerbeek ; L'exposition permanente et les expositions temporaires (Design Tchèque) du Brussels Design Museum ; Les expositions "Didier Vermeiren" et "Shimabuku" au Wiels Bruxelles. Dans ces musées/expositions, les étudiants réalisent, sur place, un travail d'analyse d'œuvre suivi d'une présentation orale et deux exercices écrits individuels. En réalisant des exercices personnels d'analyse d'œuvres, l'étudiant se familiarise avec une pratique culturelle ouverte, curieuse et intéressée par l'actualité ; il est capable de situer l'œuvre dans son contexte social et culturel.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable :

- de définir et d'identifier les repères stylistiques et historiques des principaux mouvements de l'art moderne et contemporain, et du design,
- de distinguer, de sélectionner et d'ordonner des éléments d'observation afin d'analyser des œuvres caractéristiques du langage artistique contemporain et du design,
- d'aborder les innovations artistiques et le design avec curiosité et ouverture d'esprit, grâce à la compréhension des spécificités des principales mouvances artistiques modernes et contemporaines,
- de concevoir et présenter un exercice oral d'analyse d'œuvre dans un musée/exposition, en interaction avec ses condisciples,
- de repérer et sélectionner certains enjeux de l'art et du design d'aujourd'hui en fonction de l'actualité artistique et des musées/expositions visités.

Compétence(s) évaluée(s) :

Compétence 3 : Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable.

Compétence 4 : Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture.

Capacité(s) évaluée(s) :

3.4 : Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel).

4.1 : Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité.

4.2 : Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture.

4.3 : Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, de l'univers des médias et de la culture.

Eval. Janvier

Examen écrit en deux parties : une partie à livre fermé et une partie à syllabus ouvert.

Eval. Juin et 2ème session

idem

Eval. Plan B

Examen écrit en deux parties : une partie à livre fermé et une partie à syllabus ouvert.

Support(s) de cours :

Syllabus présentant la matière théorique du cours; syllabus de reproductions des œuvres analysées durant les cours. Documents de consignes pour réaliser les exercices d'analyse d'œuvres dans les musées. Les supports sont également disponibles sur Teams.

Discipline : Histoire et Philosophie

1C12I - Exploration de la création musicale et des univers sonores

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
18	2	Q.2	40 points

Titulaire(s) : Valentine Jongen - v.jongen@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

L'activité d'apprentissage est conçue autour de 3 grands chapitres :

* Les univers sonores : d'abord l'univers sonore dans l'Antiquité (Platon, Pythagore, Boèce et la théorie de la musique des sphères) et, ensuite, l'univers sonore actuel des étudiants qui sera à représenter de façon créative

* L'histoire de la musique classique (depuis la préhistoire jusqu'au 21^{ème} siècle) avec de grandes figures (Monteverdi, Bach, Mozart, Beethoven, Chopin...) mais aussi des compositeurs et interprètes contemporains. Une part importante du cours sera aussi laissée aux nouveaux médias et à leur utilisation dans la communication de la musique aujourd'hui

* L'analyse musicale et l'exploration de la communication des artistes et/ou des producteurs et institutions culturelles

Acquis d'apprentissage :

Au terme de cette activité, l'étudiant(e) sera capable de « spatialiser » son univers sonore dans une représentation de son système solaire musicale, de rédiger un court texte de présentation d'un artiste/album/morceau et de restituer la matière théorique.

Eval. Janvier

Pas d'évaluation

Eval. Juin

Examen écrit avec une partie QCM (sur /10) et deux exercices pratiques (l'univers sonore /5 et le texte de communication /5)

2ème session

Idem

Eval. Plan B

Idem

Support(s) de cours : Notes de cours

Discipline : Méthodologie et techniques de la Communication

Compétence(s) évaluée(s) :

Compétence 1 : ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Compétence 4 : MOBILISER DES SAVOIRS GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES AUX DOMAINES DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION, À L'UNIVERS DES MÉDIAS ET DE LA CULTURE

Capacité(s) évaluée(s) :

1.1 : Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées

4.1 : Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité.

4.3 : Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, de l'univers des médias et de la culture.



1CU2I – Psychologie et communication

Crédits ECTS 5

ISFSC - Rue de la Poste
111 - 1030 Bruxelles

Volume Horaire 60

Niveau CFC 6

Période Q.1 et Q.2

Langue(s) Français

Cycle Bachelier en
Communication

Niveau Bloc 1

Pondération de l'UE 100 points

Obligatoire/Option Obligatoire

Responsable UE Pascale Gany

Cette UE est composée de 2 AA :

1C21I – Psychologie et communication

1C22I – Communication interpersonnelle et dynamique de groupe

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : Moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

1C21I – Psychologie et communication

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
36	3	Q2	60 points

Titulaire : Delphine Bauloye - d.bauloye@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Selon Jean-Claude Abric, toute communication doit toujours se comprendre par l'interaction entre trois types de facteurs : psychologiques, cognitifs et sociaux. Nous commencerons par présenter les différentes compétences cognitives (perception, mémoire, attention, ...) afin de rester vigilant aux limites de notre analyse de la réalité dite "objective". Il s'agit donc de questionner régulièrement notre manière d'encoder et de comprendre les informations (psychologie cognitive). Nous enchaînerons par différents concepts issus de la psychologie sociale qui insistent sur l'analyse du contexte dans lequel se trouve une personne lorsqu'elle communique. Il s'agit de se rendre compte qu'une même personne placée dans un contexte différent peut être amenée à adhérer ou non à un message. Cette même personne va aussi changer ou pas son comportement en fonction de la stratégie de communication choisie. Le rôle et le poids des normes sociales, des représentations sociales sont aussi à prendre en compte. Nous terminerons par les éléments plus affectifs qui interviennent dans cette même communication (psychologie clinique). Il existe différentes approches pour comprendre des problématiques affectives et en fonction de chaque approche, les outils d'intervention peuvent aussi être fort différents mais nous veillerons à montrer que ces différentes approches peuvent être complémentaires afin de mieux comprendre le fonctionnement affectif de l'être humain. Les objectifs de cet AA sont les suivants : Réaliser le rôle primordial du fonctionnement cérébral quand nous traitons des informations et prendre conscience de notre subjectivité. Dans les situations de communication, identifier les contextes relationnels facilitant l'expression et la réceptivité du message. Amener les étudiants à choisir les outils de communication en fonction du public cible et analyser notamment l'impact des technologies sur le comportement de l'être humain. Chaque séance est divisée en deux temps : un temps où les étudiants découvrent des notions théoriques et un temps où ces notions sont illustrées, le plus souvent sous la forme visuelle, par des situations cliniques ou des expériences menées dans le domaine de la recherche en psychologie.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable : d'expliquer et d'identifier les principaux concepts de la psychologie ; de tenir compte des compétences cognitives d'un public cible et de ses besoins spécifiques afin de lui transmettre un message ; d'analyser les éléments constituant le champ psychologique et social qui influencent une communication.

Evaluation :

Première session

Juin : Examen écrit

Deuxième session

Août : Examen écrit

Evaluation prévue en Plan B : Travail écrit

Support(s) de cours : Syllabus qui reprend succinctement le contenu présenté durant le cours - Documents disponibles sur Teams - Extraits vidéos disponibles sur Teams - Forum à disposition des étudiants sur Teams

Discipline : Psychologie et Sociologie

Compétences évaluées :

COMPETENCE 1 - ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

COMPETENCE 3 - INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE RÉFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

Capacités évaluées :

- 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
- 1.3 Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue
- 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)

1C22I – Communication interpersonnelle et dynamique de groupe

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
24	2	Q1	40 points

Titulaire : **Pascale Gany** - p.gany@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Cours en groupes et non en auditoire. Théorie et mises en situation. Le cours aborde les paramètres de la communication interpersonnelle, la subjectivité de la perception, les outils de l'Analyse transactionnelle, la communication non violente et l'écoute efficace. Il introduit aussi à la dynamique des groupes restreints (phénomènes observables, rôles et attentes dans les groupes).

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de:

- s'appuyer sur des outils théoriques pour décrypter une situation de communication et en comprendre les enjeux;
- utiliser des outils d'intervention adaptés à chaque situation de communication (Analyse transactionnelle, assertivité , feedback) ;
- pratiquer la communication non violente et l'écoute active.

Evaluation :

Première session

Janvier : Examen écrit

Juin : Examen écrit

Deuxième session

Août : Examen écrit

Evaluation prévue en Plan B : Examen écrit

Support(s) de cours : Slides et fiches récapitulatives sur teams, carnet de bord individuel et livre de Christel Petitcolin. *Savoir écouter, ça s'apprend ! Techniques simples et concrètes pour bien communiquer*. Poches.Jouvence.2012.127pages. Pour les plan B: portefeuille de lecture supplémentaire (prendre contact avec le professeur)

Discipline : Psychologie et Sociologie

Compétences évaluées :

COMPETENCE 1 - ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE
COMPETENCE 2 - INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

Capacité(s) évaluée(s) :

- 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
- 1.4 Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue
- 2.5 Négocier

1CU3I - Création audiovisuelle

Crédits ETCS	5	Implantation	ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles		
Volume Horaire	60	Niveau CFC	6	Période	Q.1
Langue(s)	français				
Cycle	Bachelier en Communication				
Niveau	Bloc 1	Pondération de l'UE	100 points		
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Geoffrey Baras				

Cette UE est composée de 2 AA :

1C31I - Vidéo 1

1C32I - Son

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : Moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

1C31I - Vidéo 1

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
36	3	Q.1	60 points

Titulaire(s) : Geoffrey Baras - g.baras@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Initiation au langage et à la scénarisation audiovisuelle à travers d'une part: une partie théorique comprenant les bases de la grammaire audiovisuelle et l'analyse de vidéos (reportages, format court, format cinématographique, etc) et une partie pratique comprenant l'apprentissage du logiciel de montage Adobe Première Pro et la manipulation du matériel de tournage avec exercices pratiques.

Objectif de l'atelier: réaliser de manière individuelle une vidéo de 01'30, tournée et montée. Le contenu de la vidéo consistera à se présenter soi-même de façon créative et originale en utilisant les techniques audiovisuelle acquises lors du cours.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'atelier, l'étudiant sera capable de tourner, monter et scénariser une vidéo basique en respectant la grammaire audiovisuelle élémentaire.

Support(s) de cours :

Powerpoint et différentes capsules vidéos. Tuto logiciel de montage

Discipline : Méthodologie et techniques de la Communication

Compétence(s) évaluée(s) :

COMPETENCE 5 - INFORMER, SENSIBILISER ET DIVERTIR DANS LES DOMAINES DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION, DES MÉDIAS ET DE LA CULTURE

Capacité(s) évaluée(s) :

5.4 : Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale;

5.5 : Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information;

5.6 : Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication;

Eval. Janvier

Production vidéo individuelle

Eval. Juin

Production vidéo individuelle

2ème session

Production vidéo individuelle

Eval. Plan B

Production vidéo individuelle

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
24	2	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Vito De Luca – v.deluca@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Initiation au langage, aux concepts et techniques de l'enregistrement sonore au travers des bases théoriques et des exercices pratiques via l'apprentissage du logiciel de montage Adobe Audition et la manipulation du matériel d'enregistrement.

Objectif : réaliser de manière individuelle une capsule sonore simple (enregistrement et montage).

La présence est obligatoire aux ateliers (pénalité dans la cotation finale en cas d'absences non justifiées aux ateliers).

Contenu du cours :

- 1.Qu'est ce qu'un son ?
- 2.Brève histoire de l'enregistrement
- 3.Le digital
- 4.Notions de base d'acoustique
- 5.Mesures de volume
- 6.Traitements du son
- 7.Application pratique.
- 8.Edition par ordinateur
- 9.Exercices pratiques

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'atelier, l'étudiant sera capable d'enregistrer, d'éditer et de monter un sujet sonore basique en respectant les notions et le logiciel vus au cours (Adobe Audition).

Compétence(s) évaluée(s) :

2- INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

Capacité(s) évaluée(s) :

- 2.1 : Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 : Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées

Eval. Janvier

Travail individuel pendant le dernier atelier

Eval. Juin

Travail individuel en autonomie

2ème session

Travail individuel en autonomie

Eval. Plan B

Travail individuel en autonomie

Support(s) de cours : Powerpoint + ressources web

Discipline : Méthodologie et techniques de la Communication



1CU4I – Sociologie

Crédits ETCS	5			ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles
Volume Horaire	40	Niveau CFC	6	Période Q.1 et Q2
Langue(s)	Français			
Cycle	Bachelier en Communication			
Niveau	Bloc 1	Pondération de l'UE	100 points	
Obligatoire/Option	Obligatoire			
Responsable UE	Lucie Martin			

Cette UE est composée de 2 AA :

1C41I – Initiation à la démarche sociologique

1C42I – Sociologie générale

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : Moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

1C41I – Initiation à la démarche sociologique

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
16	2	Q2	40 points

Titulaire : Lucie Martin - l.martin@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Le séminaire vise à transmettre à l'étudiant les bases spécifiques au regard et à la démarche sociologique. Sans introduire déjà à la pratique de recherche, il s'agit de faire concrètement expérimenter le regard sociologique en confrontant l'étudiant à textes. Le séminaire est dès lors organisé autour de la lecture et de l'analyse de textes, que l'étudiant devra avoir lu et travaillé pour chaque séance. L'objectif est qu'il perçoive progressivement la spécificité du regard sociologique (et non qu'il devienne expert des thématiques abordées), et identifie les mécanismes spécifiques à la discipline, ses « principes actifs ».

Acquis d'apprentissage :

A l'issue du séminaire, l'étudiant sera capable :

- de lire un texte sociologique et de s'en approprier les thèses ;
- de mettre en œuvre un recul critique minimal par rapport à une thématique ;
- de mobiliser les critères propres à la démarche sociologique travaillés en séance ;
- d'élaborer un questionnement et/ou une ébauche d'analyse à partir d'un texte de type sociologique.

Evaluation :

Première session

Janvier : pas d'évaluation

Juin : Examen écrit et exercices individuels

Deuxième session

Août : Examen écrit

Evaluation prévue en Plan B : Examen écrit

Support(s) de cours : Dossier de texte en ligne sur Teams

Discipline : Psychologie et sociologie

Compétences évaluées :

Compétence 3 - INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE RÉFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

Compétence 4 - MOBILISER DES SAVOIRS GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES AUX DOMAINES DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION, À L'UNIVERS DES MÉDIAS ET DE LA CULTURE

Capacités évaluées :

3.4 : Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...).

3.3 Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles.

4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité.

4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture.

1C42I – Sociologie générale

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
24	3	Q1	60 points

Titulaire : Danièle Peto - d.peto@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Réfléchir en sociologue, c'est viser à appréhender la complexité de la réalité sociale humaine en développant des analyses dont la clé interprétative principale ne réside pas dans la référence à la psychologie de l'individu. Au contraire, la sociologie s'intéresse au poids des institutions (entendues au sens durkheimien de « croyances et modes de conduites institués par la collectivité ») sur les individus qui composent la société et sur la fondation des différents types de liens sociaux. Elle s'intéresse encore à la production de sens mise en œuvre par les individus dans leur vie sociale quotidienne. En cela, le questionnement sociologique se caractérise par une posture tout à fait spécifique, dont les racines se trouvent dans les contextes de sa naissance. Grâce à ce cours, l'étudiant acquerra une brève connaissance des spécificités épistémologiques de la posture sociologique. Il intégrera aussi une série de balises théoriques précises en termes de courants de pensée, d'auteurs et de concepts qui sont aux fondements de la discipline. De manière plus spécifique, le cours vise, d'une part, à développer la capacité au recul critique ; et, d'autre part, à acquérir des cadres théoriques et méthodologiques propres à la sociologie afin d'outiller l'étudiant pour l'analyse et l'action dans le monde contemporain.

L'activité d'enseignement est divisée en trois moments : Une introduction à la spécificité du regard sociologique Un chapitre présentant et interrogeant le triptyque Tradition – Modernité – Hypermodernité et développant certaines caractéristiques de l'individu hypermoderne Un chapitre abordant différentes approches pour penser le social à travers des auteurs, classiques et contemporains.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de :

- différencier sens commun et sens sociologique et, ainsi, développer un point de vue critique minimal autour de thématiques travaillées en séance ;
- formuler avec ses mots la pensée sociologique des auteurs abordés en séance et cerner les éléments centraux de leur pensée ;
- maîtriser les théories ou concepts sociologiques développés pour comprendre les thématiques travaillées; formuler et opérer des liens entre les différents auteurs, thématiques et concepts sociologiques développés en séance ;

Evaluation :

Première session

Janvier : Examen écrit, questions ouvertes, en présentiel

Juin : Examen écrit, questions ouvertes, en présentiel

Deuxième session

août : Examen écrit, questions ouvertes, en présentiel

Evaluation prévue en Plan B : Examen écrit (portant sur la matière de l'année en cours)

Support(s) de cours : Disponible sur Teams : diapos projetées en séance et textes travaillés en séance.

Discipline : Psychologie et sociologie

Compétences évaluées :

Compétence 3 - inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable

Compétence 4 : Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture.

Capacité(s) évaluée(s) :

3.2 : Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles

3.4 : Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel,...)

4.2 : Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture.

4.3 : Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, de l'univers des médias et de la culture

Crédits ETCS	10	Implantation	ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles		
Volume Horaire	156	Niveau CFC	6	Période	Q.1 & Q.2
Langue(s)	français				
Cycle	Bachelier en Communication				
Niveau	Bloc 1	Pondération de l'UE	200 points		
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Axel Druart				

Cette UE est composée de 4 AA :

- 1C51I - Atelier de création événementielle
- 1C52I - Méthode de gestion de projet événementiel
- 1C53I - Expression verbale et non-verbale
- 1C54I - Outils informatiques de la communication (suite Office)
- 1C55I - Stratégies de la communication et analyse de campagnes transmédias

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA. Considérant que seules les activités de projets et de stages permettent d'évaluer les compétences liées à la posture professionnelle de l'étudiant(e), le jury ne procédera pas à la délibération de cette UE si elle est en échec (moins de 10/20).

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

1C51I - Atelier de création événementielle

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
48	3	Q.2	60 points

Titulaire(s) : Yves Merens - y.merens@isfsc.be, Axel Druart - a.druart@isfsc.be, Julie Binsztok - j.binsztok@isfsc.be, Noémie Declercq - n.declercq@isfsc.be, Romain Heirreras - r.heirreras@isfsc.be.

Descriptif de l'activité :

Les étudiants, organisés en sous-groupes (mini agences de communication), conçoivent, sous la supervision de l'enseignant un événement, qui répond à un appel d'offre issu d'un émetteur professionnel du secteur non marchand. Pratiquement, les mini agences travaillent progressivement des commandes intermédiaires qui les amènent à élaborer une stratégie événementielle adaptée aux besoins, aux objectifs de l'émetteur et au/aux public/s ciblé/s. Le fruit du travail de chaque mini agence est rendu sous forme d'un travail écrit (le Cahier des Charges) et est présenté lors d'un jury oral.

Cette activité représente 60h dont 48h en ateliers pratiques de créations événementielles avec les titulaires-classes respectifs (coachs) et 12h en autonomie de groupe.

La présence aux ateliers est obligatoire.

Pénalités pour absences injustifiées (par séance) : 2 pts de retrait des points de votre note globale si plus de 2 absences, 3 pts de retrait des points si plus de 3 absences, 4 pts de retrait des points si plus de 4 absences, 5 pts de retrait des points si plus de 5 absences. Cette pénalité est progressive et vaut pour l'ensemble des séances de cette AA.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de :

- participer avec implication et respect au travail collectif (gestion d'équipe) ;
- communiquer de manière adéquate son projet événementiel imaginé auprès de professionnels du secteur ;
- faire un bilan introspectif de cette expérience collective et personnelle.

Eval. Juin

Travail écrit + Jury

Collectif :

Travail écrit : Cahier Des Charges (CDC) = 40% des points

Jury : Reco Client = 30% des points

Individuel :

2 Travaux écrits : PV de réunion = 10% des points + Autoévaluation = 20% des points

Si l'un des travaux et le jury ne sont pas présentés, l'étudiant.e obtient une note de 1/20 pour la note globale de l'AA.

2ème session

Travail écrit et/ou Jury - Collectif ou individuel :

Travail écrit : Cahier Des Charges (CDC) = 40% des points

Si une équipe ne valide ni les crédits de l'UE ni ceux de l'AA : elle remet le CDC si la cote obtenue est < à 10 (selon les modalités prévues pour la session 2).

Si l'invalidation des crédits ne concerne pas l'ensemble des membres : seuls les étudiants concernés retravaillent et remettent individuellement 1 ou plusieurs élément/s du CDC conformément aux indications communiquées par le MFP/Coach référent et aux modalités de remise prévues pour la session 2.

Jury : Reco Client = 30% des points

Si 1 étudiant/e ne valide ni les CR de l'UE ni ceux de l'AA : il représente le jury si la cote obtenue est < à 10.

Si l'invalidation des CR concerne l'ensemble des membres d'une même équipe : tous représentent le jury si la cote obtenue est < à 10.

Dans les 2 cas, La «reco client» se fait devant le coach référent.

Individuel :

2 Travaux écrits : PV de réunion = 10% des points + Autoévaluation = 20% des points

Si 1 étudiant/e ne valide ni les crédits de l'UE ni ceux de l'AA : il/elle remet le travail dont la cote est < à 10 (PV de réunion et/ou Auto-évaluation), conformément aux indications communiquées par le MFP/Coach référent et aux modalités de remise prévues pour la session 2.

Si l'un des travaux et le jury ne sont pas présentés, l'étudiant.e obtient une note de 1/20 pour la note globale de l'AA.

Support(s) de cours :

Disponibles sur TEAMS : Vade-Mecum, PWPT de présentation de l'AA et de l'UE, descriptifs des commandes, documents d'aide à la gestion du travail d'équipe, à la réalisation de travaux intermédiaires et finaux, documentation (sur lieux d'événements). Forme des supports : PPT, Words, Excel, prints, audio, video,...

Discipline : Activité d'intégration professionnelle

Compétence(s) évaluée(s) :

COMPETENCE 2 - INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

COMPETENCE 6 - GÉRER UN PROJET DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION DANS SA GLOBALITÉ

Capacité(s) évaluée(s) :

2.4 : Travailler en équipe

6.3 : Rédiger un cahier des charges et prendre en compte le coût et le financement d'un projet de communication;

6.4 : Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné;

Haute Ecole ICHEC-ECAM-ISFSC - Département ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles - 02 227 59 00 - info@isfsc.be

Fiches UE 2022-2023

Eval. Plan B

Travail écrit (CDC) + Jury (avec consignes adaptées par le titulaire en charge

1C52I - Méthode de gestion de projet évènementiel

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
24	2	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Axel Druart - a.druart@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Cette activité de 24h (en plénier) vise à donner aux étudiants un éclairage théorique et analytique afin d'acquérir une vision globale et les notions inhérentes de la conception à la réalisation et gestion d'un événement. Les théories abordées en séances sont directement applicables pour la réalisation du Cahier des Charges à concevoir en Ateliers créatifs. Les théories aborderont le cadre du projet, les méthodes d'analyses et de recherches sur l'émetteur et les publics cibles afin de concevoir leur événement. La gestion du projet évènementiel est soutenue par l'utilisation d'outils logistiques et de pilotage appliqués via des études de cas et exercices méthodologiques.

La présence aux séances est obligatoire à 50%. Pénalités pour absences injustifiées à plus de 50% des séances : 2 pts de retrait des points de la note globale.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité, l'étudiant(e) sera capable de comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels du secteur évènementiel ;

- Identifier, comprendre et concevoir les différentes étapes d'un projet évènementiel ;
- Cerner les objectifs de la campagne évènementielle ;
- Être capable d'opérer les choix stratégiques de création évènementielle et de rédiger un cahier des charges qui réponde aux besoins d'un émetteur professionnel, à l'aide d'outils logistiques et de pilotage ;
- Argumenter les choix stratégiques dans le cahier des charges réalisé en mini agence.

Eval. Janvier

Examen écrit

Eval. Juin

Examen écrit

2ème session

Examen écrit

Eval. Plan B

Idem

Support(s) de cours :

Disponibles sur TEAMS : Slides des séances sur PowerPoint, documentation, prises de notes individuelles. Forme supports : Ppt, Word, Excel, prints, audio, vidéo

Discipline : Méthodologie et techniques de la Communication

Compétence(s) évaluée(s) :

COMPÉTENCE 4 : MOBILISER DES SAVOIRS GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES AUX DOMAINES DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION, À L'UNIVERS DES MÉDIAS ET DE LA CULTURE

COMPÉTENCE 6 - GÉRER UN PROJET DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION DANS SA GLOBALITÉ

Capacité(s) évaluée(s) :

- 4.3 - Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, de l'univers des médias et de la culture
- 6.1 - Concevoir et exploiter des stratégies de communication

1C53I - Expression verbale et non-verbale

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
12	1	Q.2	20 points

Titulaire(s) : Julie Binsztok - j.binsztok@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Chercher, trouver et développer ses potentialités verbales et non verbales. Explorer son souffle, sa voix, son énergie, ses émotions, ses observations pour en jouer. Les exercices proposés dans cet atelier sensibilisent et outillent les étudiant.e.s afin qu'ils/ qu'elles soient en mesure d'adopter une posture professionnelle adéquate, qu'ils/elles améliorent leur prestance et leur diction pour une meilleure prise de parole en public. Parallèlement à ce travail, il sera question d'élaborer le pitch à présenter en jury, en tenant compte de toutes les contraintes mais aussi de toutes les possibilités qu'il offre pour séduire l'audience. Cela inclut de tenir compte du type de public à atteindre, de l'importance de clarifier le contenu du message, de le contextualiser, de trouver comment l'exprimer, et comment l'exposer (en partageant l'exercice avec son équipe). Les séances seront scindées en deux parties, l'une axée sur les exercices et "jeu", l'autre axée davantage sur l'élaboration du pitch.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de reconnaître, questionner et utiliser différentes attitudes verbales et non verbales en relation avec des situations précises. Il sera également capable d'utiliser au mieux les techniques apprises pour pitcher le projet 2.

Compétence(s) évaluée(s) :

COMPETENCE 1 - ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

COMPETENCE 5 - INFORMER, SENSIBILISER ET DIVERTIR DANS LES DOMAINES DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION, DES MÉDIAS ET DE LA CULTURE

Capacité(s) évaluée(s) :

1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur

5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale

Eval. Juin

75 % de la cote en jury, 25% d'évaluation continue

2ème session

Jury

Eval. Plan B

Jury

+ Support de cours: documents écrits et tutos, audio et vidéo postés sur Teams

Support(s) de cours : références, tutos et trucs, astuces (liste de mots, d'exercices, et document formel sur comment faire un bon pitch)

Discipline : Activités d'intégration professionnelle

1C54I - Outils informatiques de la communication (suite Office)

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
36	2	Q.1 et Q.2	40 points

Titulaire(s) : Pierre Pirson - p.pirson@isfsc.be, Yafit Riad - y.riad@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Donner aux étudiants des outils et des techniques informatiques nécessaires pour la mise en œuvre de documents utiles à leur pratique professionnelle (travaux demandés durant la formation de Bachelier en Communication, rapport de stage et TFE). Introduire les étudiants à l'apprentissage de méthodes de traitement de données structurées sous forme de tableaux, de listes et de graphiques. Amener les étudiants à concevoir un dispositif de présentation informatisée clair, succinct, précis et dynamique.

Partie A : Traitement de texte (Word) Découvrir l'interface du logiciel de traitement de texte ; Saisir du texte ; Modifier le texte ; Correction automatique; Mettre en forme un document (caractères, paragraphe, mise en page...); Créer, structurer le mettre en forme un tableau ; Présentation en colonnes ; Tabulations ; Insertion et habillage d'images, de dessins, d'objets dans un texte ; Saut de page, sections ; En-tête et pied de page ; Utilisation, modification et création de styles ; Numérotation des titres ; Table des matières ; Tables des index; Publipostage (mailing) ; Création de modèles.

Partie B : Tableur (Excel); Un outil de calcul : les différents types de données, les formats, les références relatives et absolues, l'utilisation des noms dans les formules, les fonctions mathématiques, statistiques, conditionnelles et de recherche ; Un outil d'analyse : simuler une situation en vue d'une prise de décision ; Le grapheur : représentation graphique d'un tableau de nombres, communiquer au moyen d'un graphique, comment choisir un type de graphique, incorporer un graphique et/ou un tableau dans un document Word avec liaison ; Les listes de données : trier, filtrer des données dans une liste, créer un regroupement et des sous-totaux, analyser des données en créant un tableau croisé dynamique, utiliser une liste en vue de réaliser un publipostage.

Partie C : Présentations (Powerpoint) Généralités; Créer une présentation depuis une page blanche; Insérer une image depuis la bibliothèque Clip Art; Animer le texte; Animer une image; Utiliser des sons; Transitions; Thème de diapositive; Mise en page des diapositives; Opacité oufligrane; Arrière-plan; Les masques; Utiliser et créer des modèles; Lien hypertexte; Impression; Sauver une présentation; Publication. Intégration des 3 Applications W-E-P dans le cadre du projet2 au Q2.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de :

- Maîtriser en autonomie des fonctions avancées d'un logiciel de traitement de texte afin de gagner en efficacité ;
- Maîtriser l'utilisation d'un tableur en tant qu'outil de calcul, d'analyse de données et de grapheur ;
- Exploiter les modes de signification des textes, des images, des vidéos et sons dans la communication à l'aide d'une présentation Power Point.

Compétence(s) évaluée(s) :

COMPETENCE 2 - INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

Capacité(s) évaluée(s) :

2.1 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées

Eval. Janvier

Examen écrit - test dispensatoire, sur PC (cote partielle)

Eval. Juin

Examen écrit - test sur PC

2ème session

Examen écrit - test sur PC

Eval. Plan B

Examen écrit - test sur PC

Support(s) de cours :

Syllabus en format PDF, notes de cours personnelles de l'étudiant, support de cours en ligne. Dossiers installés dans TEAMS contenant des fichiers ; W E P exercices et PDF ainsi que des capsules Vidéos.

Discipline : Informatique

1C55I - Stratégies de la communication et analyse de campagnes transmédias

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
36	2	Q.2	60 points

Titulaire : Théodore Taymans - t.taymans@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Le cours de Stratégies de la communication et analyse de campagnes transmédias doit permettre à l'étudiant de connaître les différents concepts, techniques, métiers et outils liés à la conception d'un plan et d'une stratégie de communication. Il doit permettre à un étudiant d'identifier une problématique de communication, de déterminer des objectifs stratégiques et de communication, de prendre en compte les moyens à disposition de l'émetteur, de segmenter un public en déterminant ses besoins et son comportement, d'identifier les différents types de positionnement, d'identifier un concept de campagne (promesse, preuve, bénéfice de l'utilisateur), d'élaborer un plan média cohérent, de choisir de bons outils pour l'évaluation.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant·e sera capable de :

- citer et expliquer les éléments fondamentaux d'un plan et d'une stratégie de communication;
- analyser un cas de campagne de communication;
- élaborer une segmentation du public sur base de critères de segmentation;
- choisir les moyens/outils les plus pertinents dans une stratégie de communication (plan média);
- identifier les acteurs du réseau des intervenants en communication; choisir les méthodes de pré/post-test et d'évaluation d'une campagne de communication.

Evaluation :

Première session

Juin : Examen écrit

Deuxième session

Août : Examen écrit

Evaluation prévue en Plan B : Examen écrit

Support(s) de cours : slides du cours, vidéos, slides des intervenant·e·s

Discipline : Méthodologie et techniques de la Communication

Compétences évaluées :

Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.

Compétence 4 : Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias

Capacités évaluées :

2.1 - Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels

2.2 - Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées

4.1 - Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité.

4.2 - Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture

4.3 - Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, de l'univers des médias et de la culture

1CU6I – Techniques de l'information

Crédits ETCS	5	Implantation	ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles		
Volume Horaire	72	Niveau CFC	6	Période	Q.1 et Q.2
Langue(s)	français				
Cycl	Bachelier en Communication				
Niveau	Bloc 1	Pondération de l'UE	100 points		
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Bernard Buchel				

Cette UE est composée de 3 AA :

1C61I - Langage et écriture journalistique

1C62I - Techniques d'interview

1C63I – Atelier d'écriture

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

1C61I - Langage et écriture journalistique

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
24	2	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Bernard Buchel - b.buchel@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Ce cours en plénier passe en revue les fondamentaux de l'écriture journalistique pour le web. Les 12 révolutions de l'info web; la lecture en F; les questions de base du journaliste que sont les 5W+2H; les structures possibles du texte journalistique; l'angle d'un article long et d'une brève; l'écriture en phrases courtes; la titraille, le chapô, l'accroche, l'exergue, la chute; la légende de photo; l'intégration des interviews dans l'article; l'intégration de contenus ; la rédaction des hyperliens externes et internes. Ces fondamentaux devraient guider les étudiants dans l'écriture de leur article journalistique pour la Plateforme d'Information Sociale (projet 1 PISOC).

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de :

- Utiliser activement des techniques de base de l'écriture journalistique pour le web;
- Concevoir un article adapté à un média de diffusion ; Structurer son article : les 5W+2H, la structure en pyramide inversée ; Habiller son article : le titre (informatif versus incitatif), le chapeau, l'accroche, les intertitres, la légende d'illustration, la chute ;
- Transposer un langage parlé (interview) en style journalistique direct et indirect ;
- Écrire en phrases courtes. Utiliser les blocs de WordPress pour construire son article web ;
- Réaliser de la curation de contenu grâce aux hyperliens et aux contenus intégrés.

Compétence(s) évaluée(s) :

Compétence 5 : Informer, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture

Capacité(s) évaluée(s) :

5.1 : Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus

5.5 : Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information

5.6 : Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication.

Eval. Janvier

Travail (90%) +
exercices cotés
(10%)

Eval. Juin

Travail (90%)
+ exercices
cotés (10%)

2ème session

Travail (90%) +
exercices cotés
(10%)

Eval. Plan B

Travail (100%)

Support(s) de cours :

Syllabus + nombreux diaporamas sur Teams

Discipline : Méthodologie et techniques de la Communication

1C62I - Techniques d'interview

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
12	1	Q.1	20 points

Titulaire(s) : Axel Druart - a.druart@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

L'objet des 6 séances (6 x 2h = 12h) est de fournir les techniques d'interview journalistiques afin notamment de les intégrer dans le Projet PISOC. A l'issue des 6 séances, et aux travers de 2 exercices formatifs en lien avec leurs productions journalistiques liés au Projet 1, les étudiants sont amenés à la création d'un guide d'interview conçu et utilisé dans l'optique de réaliser une interview professionnelle pour l'article PISOC. Ce guide sera ainsi évalué plus spécifiquement selon les critères suivants : Cohérence entre sujet, angle et personne choisie ; Degré de préparation du sujet et connaissance préalable du sujet ; Adéquation/Pertinence des questions posées en fonction de l'objectif annoncé, de l'angle et de la source choisie ; Maîtrise des différents types de questions (variété, qualité), Formulation des questions (clarté, justesse du vocabulaire) ; La maîtrise des notions théoriques liées aux techniques d'interview (objectifs, type des questions, type de source...) ; Respect des consignes ; Maîtrise de la langue française écrite.

Modalités d'évaluation : Travail écrit individuel: Le Guide d'Interview complet – consignes disponibles sur TEAMS. En cas d'échec, l'évaluation en 2ème et 3ème session portera sur l'amélioration du guide d'interview.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de cette activité, l'étudiant-e sera capable de :

- Appliquer les techniques de récolte et de traitement de l'information dans le cadre de la réalisation d'une interview ;
- Construire un guide d'interview ;
- Etablir une communication professionnelle ;
- Réaliser une interview d'un professionnel ;
- Adopter une posture professionnelle en fonction d'une situation donnée ;
- Traiter les sources utilisées dans le respect des droits d'auteurs ;
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne, responsable ;
- Gérer une interview dans sa globalité

Compétence(s) évaluée(s) :

COMPETENCE 1 - ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE
COMPETENCE 2 - INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

Capacité(s) évaluée(s) :

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
- 1.3 Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue
- 2.2 : Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées;

Eval. Janvier

Travail écrit (sommatif) +
Enregistrement d'une
interview en format Mp3
(formatif)

Eval. Juin

Travail écrit (sommatif) +
Enregistrement d'une
interview en format Mp3
(formatif)

2ème session

Travail écrit (sommatif) +
Enregistrement d'une interview
en format Mp3 (formatif)

Eval. Plan B

Travail écrit (sommatif)

Support(s) de cours :

Supports PowerPoint des 6 séances + Consignes des exercices formatifs et du Guide d'interview (Disponibles sur TEAMS)

Discipline : Méthodologie et techniques de la Communication

1C63I – Atelier d'écriture

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
36	2	Q.1 et Q.2	40 points

Titulaire(s) : Marie Gribomont - m.gribomont@isfsc.be, Ariane Le Fort - a.le.fort@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Pédagogie de la classe inversée : la théorie est vue à domicile, les séances sont consacrées à des exercices.

Pour la partie Maîtrise de la Langue, des étudiant·s préparent et présentent à la classe différents points de révision grammaticale, révision suivie d'exercices de drill. La présentation de points de grammaire peut rapporter jusqu'à 3 points de bonus. Pour la partie Ecriture proprement dite, chaque écrit donne lieu à l'exposé par l'enseignant·e de la théorie correspondante, illustrée d'exemples. Un exercice formatif est rédigé en séance et corrigé collectivement.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- maîtriser les accords (verbe, nom, adjectif...);
- utiliser correctement la conjugaison et la concordance des temps, les anaphores, les prépositions et liens logiques, la ponctuation ;
- utiliser des ressources en ligne pour répondre à un problème d'orthographe ou de syntaxe;
- corriger les fautes d'orthographe et de style d'un texte produit par autrui ;
- maîtriser un certain nombre d'écrits professionnels : lettres, communiqués de presse, diverses formes journalistiques...

Compétence(s) évaluée(s) :

Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle

Compétence 5 : Informer, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture

Capacité(s) évaluée(s) :

1.1: Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées

5.6 : Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication

Eval. Janvier

Pas d'évaluation

Eval. Juin

Examen écrit

2ème session

Examen écrit

Eval. Plan B

Examen écrit

Support(s) de cours : N'importe quelles grammaires françaises, en ligne ou sur support papier, dictionnaire TLFi

Discipline : Méthodologie et techniques de la Communication

1CU7I – Ecriture 1

Crédits ETCS	5	Implantation	ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles		
Volume Horaire	60	Niveau CFC	6	Période	Q1 et Q2
Langue(s)	français				
Cycl	Bachelier en Communication				
Niveau	Bloc 1	Pondération de l'UE	100 points		
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Bernard Buchel				

Cette UE est composée de 2 AA :

1C71I - Projet journalistique d'information sociale 1

1C72I - Recherche documentaire et veille médiatique

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

1C711 - Projet journalistique d'information sociale 1

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
36	3	Q.1 et Q.2	60 points

Titulaire(s) : Bernard Buchel - b.buchel@isfsc.be, Gilles Ernoux -g.ernoux@isfsc.be, Yves Merens - y.merens@isfsc.be, Véronique Hanquet – v.hanquet@isfsc.be, Axel Druart – a.druart@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

L'objectif de cette activité est la mise en situation de l'étudiant dans une pratique journalistique ancrée dans son temps : plateforme journalistique de type CMS sur WordPress. Tout au long du projet, l'étudiant pratique, seul et en équipe, l'écriture journalistique pour le web. Il se confronte à la recherche d'information, à son traitement, à la déontologie et aux enjeux qui sous-tendent la pratique journalistique. Par cette activité d'éducation aux médias, l'objectif n'est pas seulement d'initier l'étudiant aux différents métiers journalistiques, c'est aussi d'éveiller son esprit critique.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de :

- Travailler dans le cadre d'une ligne éditoriale ;
- Rechercher un sujet, trouver un angle spécifique, rassembler et collecter les informations nécessaires à la réalisation d'une interview, d'un article et d'un format interactif pour une plateforme d'information multimédia ;
- Utiliser activement des techniques de base de l'écriture journalistique pour le web ;
- Concevoir un article adapté à une plateforme journalistique sur le web ;
- Choisir une structure et un angle adaptés à un objectif, un public, un média.

Compétence(s) évaluée(s) :

Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle

Compétence 5 : Informer, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture

Capacité(s) évaluée(s) :

1.1 : Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées

5.1 : Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus

5.6 : Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication

Eval. Janvier

Pas d'évaluation

Eval. Juin

Travail

2ème session

Travail

Eval. Plan B

Travail

Les conditions de réussite spécifiques de l'activité sont décrites de manière détaillée dans les consignes du cours communiquées en début d'activité.

Support(s) de cours :

Supports de cours en ligne

Discipline : Méthodologie et techniques de la Communication

1C72I - Recherche documentaire et veille médiatique

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
24	2	Q.1 et Q.2	40 points

Titulaire(s) : Bernard Buchel - b.buchel@isfsc.be, Michèle Orban - m.orban@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

L'activité a pour objectif de :

- comprendre la notion de source ;
- maîtriser les outils de recherche ;
- évaluer la pertinence et la fiabilité d'une source potentielle ;
- savoir quand et comment renvoyer à une source ;
- trouver et sélectionner des documents diversifiés, pertinents, pointus et fiables sur un thème relevant des sciences humaines ;
- comprendre l'utilisation d'une plateforme de curation de contenu.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de :

- trouver des sources diversifiées et de qualité, y compris dans le web caché, et utiliser les répertoires importants dans les domaines relevant des sciences humaines ;
- trouver des données statistiques sur un sujet de recherche ;
- utiliser efficacement les formulaires de recherche avancée sur le Web ;
- évaluer méthodiquement la pertinence et la fiabilité des sources potentielles ;
- référencer tout type de document selon une norme bibliographique raisonnée ;
- éviter tout risque de plagiat ;
- trier et organiser l'information selon une ligne éditoriale ;
- utiliser une plateforme de curation de contenus pour réaliser une veille documentaire ;
- formuler ses propres requêtes RSS.

Compétence(s) évaluée(s) :

Compétence 4 - mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture

Compétence 5 : Informer, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture

Capacité(s) évaluée(s) :

- 4.2 - Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- 4.3 - Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, de l'univers des médias et de la culture
- 5.1 : Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus

Eval. Janvier

Eval. Juin

2ème session

Eval. Plan B

Travail écrit
+ exercices cotés

Travail écrit (80%)
+ exercices cotés (20%)

Travail écrit (80%)
+ exercices cotés (20%)

Travail écrit (80%)
+ exercices cotés (20%)

Support(s) de cours : Syllabus + Diaporamas sur Teams

Discipline : Méthodologie et techniques de la Communication

1CU8I - Langues étrangères 1

Crédits ECTS 5

Implantation : ISFSC - Rue de la Poste 111 1030 Bruxelles

Volume Horaire 60

Niveau CFC 6

Période Q.1 & Q.2

Langue(s) Anglais ou néerlandais, et anglais ou allemand ou espagnol ou néerlandais

Cycle Bachelier en
Communication

Niveau Bloc 1

Pondération de l'UE 100 points

Obligatoire/Option Obligatoire

Responsable UE : Jean-Philippe Thiriart

Cette UE est composée de 3 AA :

Activité au choix entre :

1C81I - Anglais professionnel (niveau A2)

1C82I - Néerlandais professionnel (niveau A2)

Activité obligatoire :

1C83I - Certification digitale en langues 1

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : La cotation de l'UE se fait en calculant la moyenne pondérée des notes obtenues aux AA.

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

1C81I - Anglais professionnel (niveau A2)

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
42	4	Q.1 & Q.2	80 points

Titulaire : Jean-Philippe Thiriart - jp.thiriart@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Objectifs généraux :

- familiariser l'étudiant(e) à l'utilisation d'un anglais *business* en travaillant à partir d'un niveau préalable (anglais général pré-intermédiaire - A2) pour arriver à un niveau A2 de l'anglais des affaires ; et
- développer le niveau d'expression par l'acquisition d'un code de base solide (grammaire et conjugaison) et d'un vocabulaire spécifique à l'anglais des affaires, et développer l'aptitude à tenir correctement des conversations professionnelles ciblées, ainsi que permettre la compréhension de textes à orientation *business*.

Une importance prioritaire est accordée à la compréhension à la lecture et à l'expression orale. La communication orale est la compétence principale à acquérir. Via des exercices communicatifs (débat, jeux de rôles, exercices à deux ou en groupes, etc.).

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) aura atteint le niveau A2 de l'anglais des affaires (grammaire et vocabulaire) et sera capable :

- de transférer ses acquis dans des situations professionnelles de manière pertinente ;
- d'analyser une situation-problème en organisant de façon méthodique les outils linguistiques afin de développer un message et de le communiquer de manière appropriée au contexte (social, culturel, professionnel, etc.) ;
- de collaborer de manière responsable en analysant et en respectant les consignes ; et
- de développer son autonomie en s'auto-évaluant (sur brulingua.be ou wallangues.be) et en utilisant les moyens de remédiation proposés (brulingua.be, wallangues.be, altissia.org, site web de *Business Result* - <https://elt.oup.com/student/busresult/?cc=be&sellLanguage=en&mode=hub>).

Eval. Janvier

Test écrit de grammaire, dispensatoire
Il s'agit d'une cote partielle (première partie).

Eval. Juin

Évaluation continue
Examen écrit
Examen oral

2ème session

Examen écrit, et/ou
Examen oral
L'étudiant(e) représente uniquement les parties pour lesquelles il/elle n'a pas obtenu au minimum 10/20.

Eval. Plan B

Test en ligne
Examen oral

Support(s) de cours :

- Syllabi de grammaire rédigés par les professeurs : *Basic Grammar Revision - Parts 1 and 2*
- Manuel de cours : Grant, D., Hudson, J., Hughes, J. (2017). *Business Result, Pre-intermediate Student's Book*. Oxford University Press.
- Supports de cours en ligne (Teams)
- Notes de cours - Supports écrits, audios et vidéos

Discipline : Langues étrangères

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : ÉTABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE
- Compétence 2 : INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

Capacité(s) évaluée(s) :

- 1.2. Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
- 1.3. Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue
- 1.5. Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère
- 2.1. Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.3. Établir et respecter des conventions
- 2.4. Travailler en équipe

1C82I - Néerlandais professionnel (niveau A2)

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
42	4	Q.1 & Q.2	80 points

Titulaire(s) : Necla Celik - n.celik@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Familiariser l'étudiant(e) au néerlandais professionnel en travaillant à partir d'un niveau prérequis (néerlandais général pré-intermédiaire - A2) pour arriver à un niveau A2 du néerlandais des affaires dans les quatre compétences principales : compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale et expression écrite. Développer le niveau d'expression par l'acquisition d'un code de base solide (grammaire) et d'un vocabulaire spécifique au néerlandais des affaires, et l'aptitude à tenir correctement des conversations professionnelles ciblées, ainsi que permettre la compréhension à l'audition de dialogues où il est tenu compte de la présence d'un(e) apprenant(e) et la compréhension de textes à orientation business. Une importance prioritaire est accordée à la compréhension à la lecture, à la compréhension à l'audition et à l'expression orale.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) aura atteint le niveau A2 du néerlandais des affaires (grammaire et vocabulaire) et sera capable d'utiliser activement le néerlandais dans les quatre compétences principales : compréhension à l'audition, à la lecture, expression orale et écrite, d'utiliser activement des techniques de base de communication orale et écrite liées au monde professionnel en néerlandais, de structurer sa pensée et sa phrase à l'oral dans le cadre d'une production, de s'exprimer en verbal (langue cible) et en non-verbal au sein du groupe dans le cadre d'une production, de faire preuve d'une posture professionnelle et de savoir travailler en équipe, et d'initier son parcours personnel et de faire preuve de capacité réflexive.

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : ÉTABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE
- Compétence 2 : INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

Capacité(s) évaluée(s) :

- 1.2. Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
- 1.5. Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère
- 2.1. Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels

Eval. Janvier

Examen écrit

Eval. Juin

Travaux (50% de la cote) + examen oral/audition

2ème session

Travaux (50% de la cote) + examen oral/audition

Eval. Plan B

Examen oral/audition

Support(s) de cours : Syllabus de grammaire rédigé par l'enseignante

Discipline : Langues étrangères

1C83I - Certification digitale en langues 1

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
18	1	Q.1 & Q.2	20 points

Titulaires : Jean-Philippe Thiriart - jp.thiriart@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Familiariser l'étudiant(e) avec une des quatre langues mineures (allemand, anglais, espagnol ou néerlandais) sur la plateforme Altissia à partir d'un niveau établi lors d'un test diagnostique en début d'année. Acquérir le bagage linguistique requis en autonomie pour les compétences suivantes : compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, grammaire et vocabulaire. Développer le niveau d'expression par l'acquisition d'un code de base solide (grammaire) et d'un vocabulaire spécifique aux leçons d'apprentissage définies par l'étudiant(e) selon son niveau. Apprendre de manière régulière et passer au minimum 18 heures sur la plateforme Altissia. L'objectif à atteindre pour réussir cette activité d'enseignement est individuel et est fixé par l'étudiant(e) et le professeur en début d'année, dans la foulée du test diagnostique.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) aura progressé par rapport à son niveau initial, aura atteint l'objectif fixé à l'issue du test diagnostique et sera capable de mieux utiliser sa langue mineure dans les compétences de compréhension à l'audition et de compréhension à la lecture, tout en ayant acquis un meilleur bagage linguistique basé sur du code (grammaire) et du vocabulaire. L'étudiant (e) est autonome dans son parcours d'apprentissage personnel et fait preuve de capacité réflexive.

Eval. Juin

2ème session

Eval. Plan B

Test en ligne sur Altissia

Test en ligne sur Altissia

Test en ligne sur Altissia

L'étudiant(e) qui atteint les 18 heures d'apprentissage sur la plateforme ainsi que son objectif personnel (nombre d'activités réussies selon son niveau de départ) obtient 10/20 (sauf les niveaux de base B1 (12/20), B2 (14/20) et C1 (16/20). Le test de validation en session permet d'augmenter ou de diminuer la cote d'un point par demi-niveau de compétence acquis. Les étudiant(e)s n'ayant pas réalisé les 18 heures d'apprentissage ni atteint leur objectif seront en échec (proportionnel au travail réalisé).

Discipline : Langues étrangères

Support(s) de cours : Contenu du site Altissia - <https://altissia.org/>

Compétence(s) évaluée(s) :

Compétence 1 : ÉTABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Capacité(s) évaluée(s) :

1.5. Comprendre et utiliser au moins une langue étrangère